

4^EREPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

154/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 21 Juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué le quinze juillet de l'an deux mil vingt-deux s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Chantal COLLÉOU ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Paul UGUEN ; Sonia FLOCH ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Rémy LE MEUR ; Hervé TILLY ; Florent LE HERVÉ

Absents : Édouard TROLES ; Cyrielle MOY ; Marc LEFEVRE

Procurations : Édouard TROLES donne procuration à Christiane DUGAY ; Cyrielle MOY donne procuration à Chantal COLLEOU ; Marc LEFEVRE donne procuration à Eric CLOAREC

Secrétaire de séance : Florent LE HERVE

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/07/2022

Objet : Vente du Hangar dit « Bricon » situé Rue du Docteur Quéré

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de procéder à la vente du bâtiment dit « Hangar Bricon » situé rue du Docteur Quéré parcelle N°AB0482, sur une parcelle de 510 m².

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil le tarif de 25 000 €.

M Le Maire précise que les frais de notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, décident à 1 voix contre et 14 voix pour :

- d'autoriser la vente de ce bien,
- le prix proposé de 25 000 €,
- en précisant que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser M Le Maire de procéder à la signature de tous les documents nécessaires à la vente de ce bien.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec

